

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 9 juillet 2011

L'an deux mil onze, le neuf juillet à douze heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : Mesdames et messieurs Alain GUÉRINET, Marie-Claude TLEIK, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY,, André LEMAIRE, Delphine MIGNOT, Claude BAUDSON, Henri BOURGOIN, Jean-Claude DAUTOIS, Corinne MABILEAU, Virginie BAUDSON, Frédérique DEPRECCQ, René KLOECKNER, Daniel SAMUEL, Béatrice BASQUIN, Bertrand VANDEWALLE, Sylvain D'ARTOIS, Jacqueline RAMELET.

Procurations : Mme Christiane ANDIOLE à Mme Monique PRECHEY
M Gérard MARTIN à Mme Marie-Claude TLEIK
Mme Suzanne JAUBERT à Mme Béatrice BASQUIN
Mme Marie-Claude LEFEVRE à M Sylvain D'ARTOIS

Etaient absents : Monsieur Michel JULIEN (excusé), madame Sandrine SENTIER (excusée), messieurs Cédric GUIGONNET, Michaël MAITRE, et madame Barbara MLYNARCZYK (excusée).

Secrétaire de séance : Monsieur André LEMAIRE

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE (S.D.C.I.) : 1/ Formulation d'avis

Le conseil municipal invité par le Préfet du Département de l'Oise à se prononcer sur le projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (S.D.C.I.), à l'unanimité, après avoir délibéré,

* EMET un avis défavorable à la condition préalable d'intégration de la RURALOISE au Syndicat Mixte du Grand Creillois qui ne répond pas aux attentes des Ruralois,

Et compte tenu des analyses financières connues à ce jour et des actions menées avec beaucoup d'effort pour répondre aux attentes des Ruralois,

* EMET un avis défavorable sur le projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (S.D.C.I).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 h 02.

Cires lès Mello, le 11 juillet 2011
Le maire,



Alain GUÉRINET